

BILAN ANNUEL DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT **POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**

Composition

Le conseil d'établissement (CÉ) de l'école de la Mosaique comptait douze membres dont six parents, trois à leur deuxième année de mandat et 3 nouveaux parents, deux enseignantes, un technicien du service de garde, une éducatrice spécialisée, une orthophoniste et une orthopédagogue. Nous nous sommes réunis à six reprises tout au long de l'année.

Il était composé de :

Représentants des parents :

Patricia Dubé – présidente
Lysanne Gosselin – présidente substitut
Virginie Maheux – représentante du comité de parents
Keavin Boies - parent
Sylvain Laporte – parent
Catherine Lessard - parent

Représentants du personnel :

Audrey O. Poliquin – enseignante
Daniel Masson – technicien au service de garde
Caroline Brunet – éducatrice spécialisée
Marie-Pierre Loiselle – orthophoniste
Nathalie Dutrisac – enseignante
Claudette Allard - orthopédagogue

La représentante de l'OPP était Lucie Blais.

Décisions et actions

Les membres du conseil d'établissement ont **adopté** :

- ✓ le calendrier des séances du conseil d'établissement;
- ✓ les campagnes de financement pour l'année 2020-2021;
- ✓ le budget de l'école;
- ✓ le budget du service de garde;
- ✓ le rapport annuel des activités du CÉ pour l'année scolaire 2020-2021;
- ✓ la date de la tenue de l'assemblée de parents pour l'année 2021-2022 – 27 septembre 2021;
- ✓ les règles de régie interne du CÉ;
- ✓ les principes d'encadrement des frais chargés aux parents 2021-2022;
- ✓ l'évaluation du projet éducatif et du plan de lutte contre la violence et l'intimidation;
- ✓ les critères de sélection d'une direction.

Pendant l'année, ils ont aussi **approuvé** :

- ✓ la collecte de fonds Leucan – Défi tête rasée;
- ✓ l'activité Camion de crème glacée;
- ✓ l'activité «Popcorn»
- ✓ l'activité «pizza»;
- ✓ les activités éducatives complémentaires avec les ajouts/modifications en cours d'année;
- ✓ la réception d'un don de 1500\$ du ministre de l'éducation, en tant que député de Chambly;
- ✓ le sondage auprès des élèves;
- ✓ une demande de dons de biens au Maxi – Mr Freeze;
- ✓ la grille-matières pour l'année scolaire 2021-2022;
- ✓ la liste des fournitures scolaires, celle des biens scolaires personnels et les autres contributions;
- ✓ la reddition de compte mesures dédiées du MEES;
- ✓ le choix du photographe pour les photos scolaires;
- ✓ le choix du traiteur scolaire;
- ✓ un mandat confié à Mme Fiset pour combiner le projet de réparation du gazon à un projet d'agrandissement de la cour d'école sur le côté de l'école;
- ✓ les exceptions à la politique alimentaire;
- ✓ les règles de fonctionnement au service de garde et au service aux dîneurs et des journées pédagogiques 2021-2022;
- ✓ les frais chargés aux parents;
- ✓ la soumission de la candidature de Mme Lucie Blais au Prix Distinction Reconnaissance;
- ✓ les «Règles de conduite 2021-2022».

De plus, ils ont été **consultés** sur :

- ✓ les normes et modalités d'évaluation;
- ✓ les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP);
- ✓ le règlement concernant les règles de fonctionnement du CA du CSS;
- ✓ une résolution du CSS pour confirmer la venue des maternelles 4 ans, le CÉ a donné un avis favorable à cette résolution.

Également, tout au long de l'année scolaire, ils ont été **informés** au sujet :

- ✓ des différentes activités qui ont lieu au sein de l'école et au service de garde;
- ✓ des différents changements et des mesures mises en place en lien avec la COVID;
- ✓ de la planification des dates de fin d'étape et de remise des bulletins;
- ✓ des différents modifications du MEES au niveau des remises de bulletins et des examens obligatoires;
- ✓ des différentes adaptations requises en lien avec la venue des Centres de services scolaire, qui remplacent les Commissions scolaires;
- ✓ de la révision budgétaire survenue par une hausse du nombre d'élèves prévus en 2020-2021;
- ✓ des ajouts au budget pour permettre une heure par semaine d'enseignement supplémentaire pour travailler l'écriture et pour du tutorat (stratégie d'entraide);
- ✓ du suivi de des inscriptions en ligne pour les activités du service de garde lors des journées pédagogiques;
- ✓ des fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement;
- ✓ des formations offertes auprès des enseignants, des éducatrices du service de garde, et des formations offertes aux membres du CÉ;

Suite...

- ✓ de la possibilité de nommer un membre de la communauté (non-votant) au sein du conseil d'établissement;
- ✓ des projets/activités en cours et du plan opérationnel 2020-2021 dans le cadre du PEVR;
- ✓ du calendrier des conférences virtuelles offertes aux parents;
- ✓ des activités de l'OPP et de l'encadrement des campagnes de financement;
- ✓ des différents sujets traités lors des rencontres du Comité de parents;
- ✓ de la période d'inscription pour 2021-2022 et de ses résultats;
- ✓ du concours « Château de neige »;
- ✓ de la venue, au jour 4, de la CNESST et de la santé publique venues pour inspecter les mesures en place pour contrer la pandémie à l'école;
- ✓ du nouveau système « Hop hop »;
- ✓ de la venue officielle de 2 classes maternelle 4 ans et d'ajout au niveau des classes langage;
- ✓ de la planification et des résultats des différentes campagnes de financement;
- ✓ du projet d'embellissement de la cour d'école - phase 3, qui est en attente de développement au niveau du CSS;
- ✓ des priorités de la direction;
- ✓ du Plan d'engagement vers la réussite de la CSP et du suivi du projet éducatif;
- ✓ de la demande d'obtenir une surveillance policière accrue dans le stationnement et le débarcadère et aussi sur le terrain de l'école suite à plusieurs actes de vandalisme survenus sur le terrain de l'école;
- ✓ des actions posées dans le cadre de la pandémie;
- ✓ de la décision de refaire à nouveau la pelouse de la cour d'école durant l'été 2021;
- ✓ de l'organisation scolaire pour l'année 2020-2021.

Les membres du conseil d'établissement ont aussi supervisé les activités de financement de l'école. Le montant total de l'année 2020-2021 amassé a été de 3776\$.

Ce montant a été recueilli par :

- 1- La vente de sapin de Noël – 385\$
- 2- La vente de fines herbes et légumes – 3391\$

Suite à la réception de plusieurs commentaires de parents mécontents, les membres du CÉ ont pris la décision de demander une soumission à la firme de photographes scolaires « La Boite Blanche » pour l'année scolaire 2021-2022. La date officielle de la prise de photo sera connue ultérieurement.

Dans le cadre des campagnes de financement pour l'année 2021-2022, les membres du CÉ n'ont cette année encore pas pris position compte tenu de l'incertitude encore bien présente en cette fin d'année 2020-2021.

Pour le service de traiteur, ils ont décidé pour l'année scolaire 2021-2022 de retenir les services de l'entreprise « Innovsanté », et de maintenir le service à 5 jours/semaine.

En lien avec les nouvelles exigences ministérielles, les membres du CÉ ont visionné toutes les capsules vidéo préparées par le MESS à leur intention. Elles ont été réparties tout au long de l'année lors des CÉ en fonction des sujets traités.

Les membres du CÉ ont aussi tenu à féliciter Mme Lucie Blais, récipiendaire du Prix Distinction reconnaissance pour l'année 2020-2021. Elle s'est distinguée par son engagement soutenu, sa contribution exceptionnelle et ses réalisations remarquables dans le milieu scolaire. Encore une fois, félicitation pour cet honneur bien mérité.

Finalement, à la dernière rencontre, nous avons eu la présence d'un parent venu féliciter et remercier les équipes de l'école et du service de garde, qui ont su faire preuve d'une grande résilience dans le contexte de pandémie et qui ont su demeurer actives et positives malgré les différentes mesures imposées.

Patricia Dubé

Présidente